

Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Ardennes

Tél: 03 24 56 23 16

Courriel: udap.ardennes@culture.gouv.fr

FOSSÉ

Eglise Saint-Nicolas, édifice inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 28 novembre 2011

Enquête publique relative à la mise en place d'un périmètre délimité des abords

Janvier 2023











Direction régionale des affaires culturelles du Grand Est – UDAP des Ardennes Cité administrative, 2 Esplanade du Palais de Justice - CS 30086 - 08008 Charleville-Mézières cedex – Tél. 03 24 56 23 16 www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Grand-Est





Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Ardennes

Tél: 03 24 56 23 16

Courriel: udap.ardennes@culture.gouv.fr

FOSSÉ

Eglise Saint-Nicolas, édifice inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 28 novembre 2011

Enquête publique relative à la mise en place d'un périmètre délimité des abords

Dossier de présentation

Janvier 2023

I. La protection de l'immeuble au titre des monuments historiques

La commission régionale du patrimoine et des sites, réunie le 3 novembre 2011, s'est prononcée sur la protection au titre des monuments historiques de l'Eglise Saint Nicolas sise sur la parcelle cadastrée AB 109 à Fossé (annexe 1).

Après la présentation du dossier par le recenseur de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne (annexe 2), l'ensemble des membres de la commission, sauf une abstention, a émis un avis favorable à l'inscription au titre des monuments historiques de l'Eglise.

Par arrêté en date du 28 novembre 2011 du Préfet de la région Champagne-Ardenne, l'Eglise Saint Nicolas a été inscrite en totalité au titre des monuments historiques (annexe 3).

Cette mesure de protection entraîne pour le propriétaire de l'édifice, l'obligation de consulter l'administration en charge des monuments historiques préalablement à la réalisation de tous travaux, article L621-27 du code du patrimoine.

II. La protection des abords du monument historique

A la même date, les membres de la commission, sauf 3 abstentions et un contre, se sont prononcés favorablement, sur proposition de l'architecte des bâtiments de France des Ardennes, sur l'institution d'un périmètre de protection adapté réduit, devenu périmètre délimité des abords (PDA) suite à la Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) promulguée le 7 juillet 2016.

Ce périmètre se substituera au périmètre de protection de 500m autour de l'édifice qui s'applique automatiquement lors d'une nouvelle mesure de protection au titre des monuments historiques, article L621-30, alinéa 2 du code du patrimoine.

En application de l'article L621-31 alinéa 1 du code du patrimoine, tous travaux de construction, démolition, déboisement, transformation ou modification de nature à affecter l'aspect d'un immeuble dans le champ de visibilité d'un monument historique, doit faire l'objet d'une autorisation préalable soumise à l'accord de l'architecte des bâtiments de France.

On considère que l'immeuble, objet des travaux, se trouve dans le champ de visibilité lorsqu'il est, au moins en partie, visible depuis le monument historique ou en même temps que lui depuis un tiers point d'un espace accessible au public.

L'article L621-30 alinéa 3 ouvre la possibilité à l'architecte des bâtiments de France, lorsqu'un immeuble fait l'objet d'une procédure de protection au titre des monuments historiques, de proposer un périmètre délimité des abords qui peut être réduit ou étendu au-delà des 500m.

En l'espèce, l'architecte des bâtiments de France avait proposé un périmètre réduit tel que présenté dans le document annexé (annexe 4). Après analyse sur le terrain, ce périmètre réduit a été établi en tenant compte de la co-visibilité avec le monument historique mais également des motivations liées à la protection de l'édifice (importance des décors intérieurs). Ce périmètre réduit à la parcelle cadastrée AB 109, contenant l'Eglise, et à l'emmarchement (non compris dans la parcelle), forme la séquence d'approche directe de l'édifice (annexe 5).

Cette solution présente l'avantage de limiter le périmètre à l'assise du bâtiment qui constitue à lui seul l'écrin des décors sans présenter d'intérêt architectural majeur.

La mise en place de ce périmètre délimité des abords nécessite préalablement la réalisation d'une enquête publique qui n'avait pu être menée jusqu'alors.

A noter qu'en cas de non validation du périmètre de protection réduit, c'est le périmètre de 500 mètres susmentionné qui continuera de s'appliquer.



Direction régionale des affaires culturelles

Liberté Égalité Fraternité

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Ardennes

Tél: 03 24 56 23 16

Courriel: udap.ardennes@culture.gouv.fr

FOSSÉ

Eglise Saint-Nicolas, édifice inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 28 novembre 2011

Enquête publique relative à la mise en place d'un périmètre délimité des abords (PDA)

Dossier de présentation

Janvier 2023

ANNEXES

Annexe 1: Plan cadastral - Situation de l'Eglise Saint Nicolas

Annexe 2: Rapport de présentation établi par le recenseur de la Direction régionale des affaires culturelles de Champagne-Ardenne

Annexe 3 : Arrêté du Préfet de la région Champagne-Ardenne portant inscription en totalité au titre des monuments historiques de l'Eglise Saint-Nicolas de FOSSÉ en date du 28 novembre 2011

Annexe 4 : Documents graphiques proposant le périmètre délimité des abords (PDA)

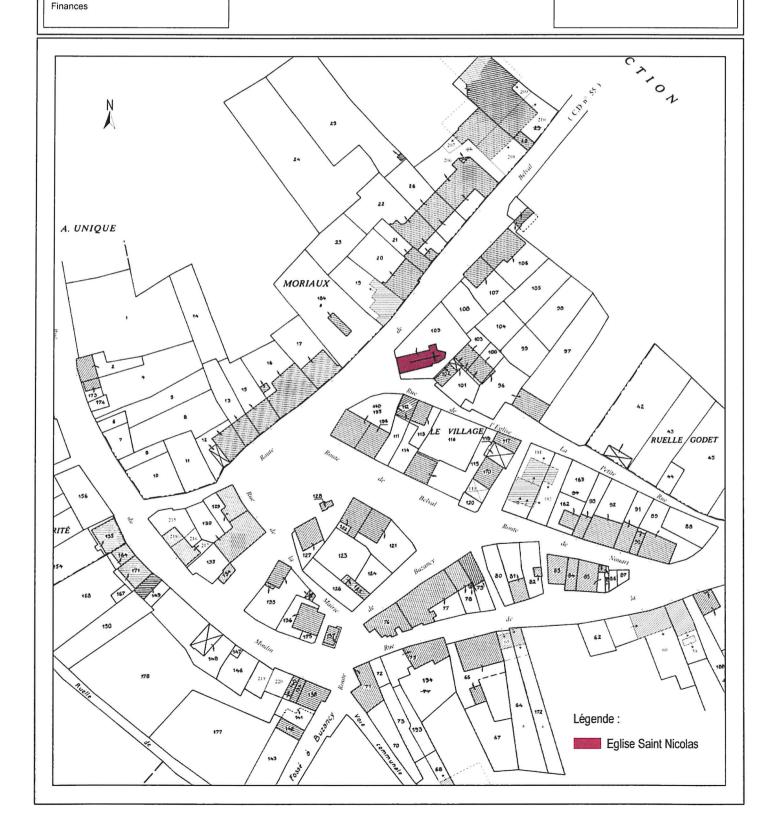


Annexe 1

Plan cadastral Situation de l'Eglise Saint Nicolas



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [Département : ARDENNES Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VOUZIERS EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune : FOSSE Section: AB Feuille: 000 AB 01 Échelle d'origine : 1/1000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 28/10/2014 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr ©2012 Ministère de l'Économie et des

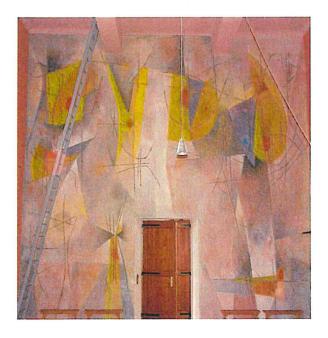




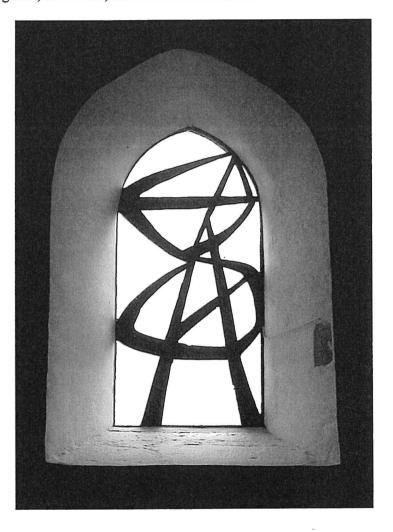
	Annexe 2		
Rapport de présentation étab cultu		Pirection régionale de Jenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	virection régionale de Jenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	virection régionale de Jenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	rirection régionale de lenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	rirection régionale de lenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	rirection régionale de lenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	virection régionale de lenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	rirection régionale de lenne	es affaires
Rapport de présentation étab cultu	li par le recenseur de la D	virection régionale de	es affaires



L'église Saint-Nicolas de Fossé est construite sur une butte qui domine le village, situé à 4 kilomètres au nord est de Buzancy. Sa nef, de plan rectangulaire, est prolongée par un choeur composé d'une travée droite et d'une abside à trois pans. Une sacristie occupe le côté nord du choeur. Sa partie la plus ancienne est la nef, édifiée à la fin du XVIe siècle, si l'on se fie à l'ouverture de tir du mur nord. Le choeur a été reconstruit à l'identique, en 1954. Il avait été démoli en 1944, au moment de la bataille des Ardennes quand l'armée américaine fait sauter un blockhaus qui se trouvait à côté de l'église. L'intérieur de l'édifice exigeait une rénovation. Elle est confiée par la Coopérative des églises de France dévastées à trois artistes : Pierre Szekely (1923 – 2001), sculpteur, son épouse Vera Szekely, céramiste et André Borderie (1921-1998), peintre et céramiste. Ils vont réaménager l'intérieur selon l'esprit du « Groupe Espace » qui propage l'art abstrait, après 1950 et qui souhaite, dans un bâtiment, la synthèse entre la sculpture et l'architecture et la participation de plusieurs artistes dans une même oeuvre. Une grande peinture murale occupe le revers de la façade ouest sur toute sa hauteur. Elle illustre le thème de « l'Allluia ». De grandes lignes incisées plus ou moins profondément dans le ciment frais créent une dynamique verticale, légère et pleine de vivacité. L'oeuvre est cosignée par Szekely et Borderie. C'est la plus grande composition abstraite dans une église, en France, à l'époque. Dans les huit baies qui éclairent l'édifice, des sculptures métalliques noires, aux motifs variés et symboliques enserrent des verres blancs formant ainsi un lien original et unique entre deux formes d'art. On remarque la grille en fer forgé du tabernacle qui offre une composition abstraite. L'ensemble se détache en 2011 dans une nef peinte en rose pâle et dans un choeur peint en jaune clair. Les couleurs de 1955 étaient différentes et asymétriques : un sol rouge, un mur sud : blanc, un mur nord : vert, un plafond : gris foncé, un mur est : bleu clair et un choeur : jaune vif. Cette réalisation unique, à l'époque, n'a pas choqué; c'est le calvaire en céramique ainsi que les fonts baptismaux et le chemin de croix qui ont suscité une polémique violente, entre 1955 et 1957; ils ont été retirés à la demande du Vatican. Les sculptures- vitraux sont uniques en France et la peinture murale reflète autant les idées du « Groupe Espace » que la grande période de création architecturale et artistique dans les églises de France, entre 1950 et 1965.



L'église Saint-Nicolas de Fossé est construite sur une butte qui domine le village, situé à 4 kilomètres au nord est de Buzancy. Son choeur est détruit pendant la bataille des Ardennes, au cours de l'hiver 1944-1945. Il est reconstruit à l'identique, en 1954. C'est alors l'occasion de décorer et de réaménager l'intérieur de l'édifice. « La Coopérative des églises de France dévastées » confie cette tâche à trois artistes qui avaient l'habitude de travailler ensemble : Pierre et Véra Szekely et André Borderie. A l'inauguration, le 14 août 1955, on découvre un décor abstrait : Des sculptures métalliques noires supportant des verres blancs dépolis ornent chacune des huit baies de l'église et une grande peinture murale avec des lignes verticales, incisées dans le ciment, illustre le thème de l' Alléluia en couvrant toute la hauteur du mur, au revers de la façade d'entrée. Le mobilier conçu par les artistes complète l'ensemble ainsi qu'un calvaire en céramique, objet d'une polémique violente qui verra son retrait à la demande du Vatican, en1957. Le décor de l'église reflète autant l'esprit et les idées du « Groupe espace » diffusant l'art abstrait et le lien entre la sculpture et l'architecture et les différents arts, au sein d'un même édifice, que la grande période de création architecturale et artistique qui transforme les églises, en France, au cours des années 1950 – 1960.



Baie n° 4: nef, mur sud, baie est

<u>Commune</u>: FOSSE <u>Département</u>: ARDENNES

<u>Canton</u>: Buzancy <u>Arrondissement</u>: Vouziers

Monument : église Saint-Nicolas et son décor

Situation exacte: parcelle AB 109

Propriétaires : commune de Fossé

Nature de la protection proposée : inscription au titre des monuments historiques

Etendue de la protection : en totalité

<u>Examen par la délégation de la CRPS</u>: avis favorable pour l'établissement d'un dossier (séance du 5 avril 2011)

<u>Epoques de construction</u>: seconde moitié XVIe, pour la nef; choeur et sacristie : 1954; aménagement intérieur : 1955.

Etat de conservation : bon

<u>La propriétaire consentirait-il au classement</u> ?: La protection au titre des monuments historiques est refusée par la commune : lettre du 22 mars 2011. La délégation de la commission régionale du patrimoine et des sites a souhaité l'établissement d'un dossier de protection sur dans sa séance du 5 avril 2011.

Renseignements bibliographiques:

Ouvrages généraux :

Art d'aujourd'hui, 1979-1954

Anatole Kopp, Frédérique Boucher, Danièle Pauchy, L'architecture de la reconstruction en France : 1945 – 1953, Paris, Editions du Moniteur, 1982

Gérard Monnier, L'architecture du XXe siècle, P.U.F., Que-sais-je?, 1997

Gérard Monnier et Abraham Joseph, L'architecture moderne en France -du chaos à la croissance 1940-1966, t.2, Paris, Picard, 1999

Corine Girieud, « Art d'aujourd'hui (1949 - 1954) hors les pages : une revue au coeur de l'action », Revue des Revues, n° 38, Paris, 2006, p. 55-66

Corine Girieud Ghiyati, *La revue Art d'aujourd'hui (1949 – 1954) : une vision sociale de l'art,* thèse de doctorat en histoire de l'art, sous la direction de Serge Lemoine, Paris 4, école d'hitoire de l'art et archéologie, Paris, 06.05.2011

sur l'église de Fossé:

Octave Guelliot, *Dictionnaire historique de l'arrondissement de Vouziers*, Tome IV, « Fossé », Editions Terres Ardennaises, Charleville-Mézières, 2000, p. 48 (édition d'un manuscrit écrit entre 1879 et 1929, repris jusqu'à la mort de M. Guelliot, en 1943)

« Fossé », Revue de l'art sacré, n° 3-4, novembre-décembre 1955, p. 20 – 24

« L'aménagement de l'église de Fossé », L'architecture française, n° 161-162, 1956, p. 93-95 Véronique David, « Fossé, église Saint-Nicolas, Vitrail, peinture de lumière, Lieux-dits, Lyon, 2006, p. 124

dossier de presse : « église de Fossé », articles de L'Ardennais et de l'Union, 1955 – 1957 :

L'ardennais du 18.08.1955

La Croix du 28.05.1955 : article signé Joseph Pichard

L'Ardenne Hebdomadaire des 6 et 13.01.1956 : articles signés Camille Maurin

L'ossevatore romano du 13.10.1956

L'Union du 31.07.1957

Michel Coistia, Quand l'art soulève la tempête ou la singulière histoire de la rénovation de l'église de Fossé, mars 2011, tapuscrit, 13 p. et Ibid., publication dans : Terres Ardennaises, n° 115, juin 2011, p.16-30.

Gilles Plum, L'architecture de la reconstruction, Editions Nicolas Chaudun, Paris, octobre 2011, p.277

sur Pierre Szekely et André Borderie :

M.A.B.,etSzekely, « *PierreSzekely* », FracCentre, http://www.fraccentre.fr/public/collecti/artist es/szekely/noti0 1fr.htm cité par *artclair.com*, lundi 14 mars 2011

Frédéric Bodet, Karine Lacquemant, « André borderie, le ciel et la terre », L'Oeil, n° 551, octobre 2003

André Borderie, 1923-1998, site de la galerie Jousse, http://www.jousse-entreprise.com/andre-borderie

Documents figurés :

Cadastre 2011

Photographies: choeur, autel, nef (peinture murale et vitraux, confessionnal, porte), cf., Fossé », Revue de l'art sacré, n° 3-4, novembre-décembre 1955, p. 20 – 24

L'église Saint-Nicolas de Fossé et son décor

Remarques historique:

Le village de Fossé est situé au sud est du département des Ardennes, à quatre kilomètres au nord est de Buzancy. Il compte 61 habitants, en 2011. L'église est construite sur une butte qui domine la commune (photos n° 1, 11-12). Elle appartient au diocèse de Reims. Elle n'a pas attiré l'attention des historiens des Ardennes. Meyrac, dans sa *Géographie illustrée des Ardennes*¹, parue en 1899, ne la mentionne pas et Octave Geuliot, dans son Dictionnaire de l'arrondissement de Vouziers rédigé entre 1879 et 1929, mentionne seulement : « L'église dédiée à Saint-Nicolas n' a rien de remarquable ² ». Hubert Collin n'y fait pas allusion dans Les églises anciennes des Ardennes³ : Les parties les plus anciennes de l'église Saint-Nicolas, dans la nef, ne semblent pas antérieures à la fin du XVIe siècle; on y remarque, dans le mur nord, une ouverture de tir ovale pour arme légère, fréquente à cette période. Hubert Collin ne l'a pas retenue seulement pour son manque d'éléments architecturaux remarquables, mais aussi, à juste titre, car, en 1969, au moment de la parution de son ouvrage, l'église Saint-Nicolas, est une église moderne, entièrement ré aménagée, depuis 1955.

Pendant l'hiver 1944 - 1945, au moment de l'offensive des Ardennes, l'armée américaine fait sauter un blockhaus, construit par les Allemands, qui se trouvait à côté de l'église. La charge détruit le choeur de l'église. Sa reconstruction doit attendre 1954. Une entreprise locale de maçonnerie, les frères Prévot, reconstruit le choeur, à l'identique, ainsi que la sacristie, au cours des premiers six mois de 1954. L'intérieur de l'édifice nécessite une rénovation. Celle-ci est confiée par la Coopérative des églises de France dévastées du diocèse de Reims⁵ et la commission diocésaine d'art sacré du diocèse de Reims, à trois artistes : Pierre Szekely (1923 – 2001), sculpteur, son épouse, Vera Szekely, céramiste et à André Borderie (1921 – 1998), peintre ⁶. Pierre Szekely, d'origine hongroise, comme sa femme, est très sensible au courant artistique du début des années 1950 qui souhaite lier l'architecture et la sculpture et qui se manifeste, en 1951, par la création du groupe « Espace » ⁷. Le groupe fondé par André Bloc et Félix del Marle veut promouvoir une synthèse des arts, la collaboration au sein d'un même projet, du peintre, du sculpteur et de l'architecte. Il prône

- 1 Albert Meyrac, *Géographie illustrée des Ardennes*, deuxième édition, Librairie Guénégaud S.A., Paris, 1965, ré édition, ibid., imprimerie du Petit Ardennais pour Edouard Jolly éditeur, 30 novembre 1899.
- 2 Octave Guelliot, *Dictionnaire historique de l'arrondissement de Vouziers*, Tome IV, « Fossé », Editions Terres Ardennaises, Charleville-Mézières, 2000, p. 48 (édition d'un manuscrit écrit entre 1879 et 1929, repris jusqu'à la mort de M. Guelliot, en 1943).
- 3 Hubert Collin, *Les églises anciennes des Ardennes*, Editions de l'office départemental du tourisme des Ardennes, Charleville-Mézières, 1969,
- 4 Michel Coistia, Quand l'art soulève la tempête ou la singulière histoire de la rénovation de l'église de Fossé, mars 2011, tapuscrit, p.2.
- 5 Cf., ibid., p. 1: Après la première Guerre Mondiale, l'Eglise de France avait constitué, « dans chaque diocèse, en 1921 1922, une coopérative de reconstruction des églises dévastées. Elle assurait la gestion des indemnités des dommages de guerre attribués aux communes » et la maîtrise d'ouvrage des travaux. En 1948, les restauration sont menées par deux groupements ayant » deux régimes juridiques différents : les A.S.R., les associations syndicales de reconstruction, établissements publics nationaux et les sociétés coopératives de reconstruction, de droit privées soumises aux contrôles administratifs, techniques et financiers de l'Etat. » Elles sont les héritières des coopératives des années 1920. Elles font partie d'une « Union nationale » au sein de la quelle, les discussions sont » animées par un architecte en chef, Paul Koch », (les phrases et mots en italiques sont empruntés à l'article de Michel Coistia, p. 1). A Fossé, c'est la coopérative de reconstruction des Ardennes.
- 6 Ibid., p. 3. et pour une biographie plus complète: M.A.B., et Szekely, « Pierre Szekely », Paris 1997, Frac Centre, http://www.frac-centre.fr/public/collecti/artistes/szekely/noti0 1fr.htm et le dossier complet sur son oeuvre disponible au centre Pompidou: http://j;p.karinthi.free.fr.; pour Borderie, cf., Frédéric Bodet, Karine Lacquemant, « André borderie, le ciel et la terre », L'Oeil, n° 551, octobre 2003. Tous les deux ont une activité diversifiée mêlant, peinture, architecture, sculpture, céramique.
- 7 Corine Girieud, « Art d'aujourd'hui (1949 1954) hors les pages : une revue au coeur de l'action », Revue des Revues, n° 38, Paris, 2006, p. 62–63.

un art abstrait et adopte les idées du mouvement « De stijl » et « néo-plastique », soutenu dès ses débuts en 1921, par Mondrian et Van Doesburg. Les couleurs sont employées de façon asymétriques. Tout le décor intérieur de l'église Saint-Nicolas sera créé selon ces orientations. Pierre Szekely et André Borderie sont liés au groupe « espace » Parallèlement à leur travail à Fossé, de 1953 à 1956, les trois artistes vont concevoir et réaliser une maison, le bâteau ivre, à Saint-Marcellin, dans l'Isère où l'architecture, la sculpture, la peinture et la céramique fusionnent maison sera inscrite au titre des monuments historiques en 2007¹⁰. Enfin, la restauration de l'église Saint-Nicolas et sa transformation, au milieu des années 1950, correspondent à une période de création architecturale religieuse surprenante¹¹, qui ne se réduit pas à la chapelle du Rosaire du couvent des dominicaines de Vence, célèbre pour les vitraux de Matisse, achevée en 1951 et à la chapelle de Ronchamp conçue par Le Corbusier et terminée, en 1955¹², l'année de l'inauguration de l'église restaurée de Fossé.

Une messe est célébrée, le dimanche 14 août 1955, par l'abbé Guyot, curé de la paroisse qui inaugure ainsi l'église. L'Ardennais du 16 août 1955 titre : « La modeste église de Fossé est maintenant un témoin de l'art chrétien contemporain » 13. Le journaliste anonyme décrit : « On est frappé en entrant dans la nouvelle église par le contraste de teintes asymétriques qui, dans l'intention des décorateurs ont été destinées à briser la terrible monotonie de lignes trop sévères et de capter le regard du visiteur vers le choeur éclatant de lumière où seuls, ont leur importance, les vitraux austères, l'autel constitué par une simple pierre tombale en marbre blanc, reposant sur un socle de pierre du pays. La messe y est dite face au peuple. 14 ».

Il précise ensuite les couleurs qui illuminent l'intérieur de l'édifice : « le choeur resplendit en jaune soleil, plafond compris: la nef séparée du choeur par un cintre a son plafond gris foncé, le mur droit, blanc pur, le mur gauche, vert foncé. La porte d'entrée faite de bois noir clouté s'incruste dans une immense peinture murale. C'est la première église en France qui reçoive une peinture murale non figurative de cette taille. (Photo n° 14 bis). Ce décor offrant une composition asymétrique de couleurs, surprend et étonne le journaliste et les fidèles, mais ne les choque pas. Szekely et Borderie ont créé un lieu original dans l'esprit du groupe « Espace »; il a un précédent, à

- 8 En 1953, Szekely remporte le concours organisé par le groupe « espace », d'après la notice du Frac centre, cf., note 6. Je pense qu'il s »agit du concours organisé par la revue Art d'aujourd'hui (1949-1954) qui diffuse les idées du groupe et qui organisait des concours chaque année. En 1955, Borderie participe aux actions du groupe « Espace », cf, note 6.
- 9 Cf., note 6, notice sur Szekely. La maison est construite pour des particuliers : Fred et Monique Gelas. Les plans sont de Szekely.
- 10 Arrêté d'inscription du 14.09.2007.
- 11 Isabelle Renaud-Chamska, « Architecture religieuse et création artistique en France entre 1950 et 1980 », cf., Isabelle Saint- Martin, « L'évolution de l'espace cultuel », Architecture religieuse au XXe siècle, quel patrimoine?, actes du colloque Lille 25-26 mars 2004, Art et société, Presses universitaires de Rennes Institut national d'histoire de l'art, Rennes, 2007, p. 77 78. L'auteur précise que la période se poursuit jusqu'en 1965.
- 12 « Répertoire des édifices religieux protégés du XXe siècle », cf., note 11, op.cit., et r.107 et r.34. La construction de de la chapelle de Vence dure de 1949 à 1951, celle de Ronchamp de 1953 à 1955.
- 13 Dossier de presse et catalogue des oeuvres de Pierre Szekely par Pierre Kirinthi, cf., http://j.p.karinthi.free.fr/5501h.htm, documentation disponible à la bibliothèque du Centre Pompidou. Le titre du catalogue est : Catalogue raisonné des oeuvres du sculpteur Pierre Szekely (1923-2001) établi par Pierre Kirinthi. Les maquettes des projets sont conservées au Centre Pompidou et , pour certaines, au Frac d'Orléans.
- 14 *Ibid.* La messe, face au peuple, est déjà pratiquée par certains prêtres, mais la disposition de l'autel permet aussi de dire la messe de façon traditionnelle, dos au peuple.
- 15 Une description très semblable est donnée dans le n° 3-4 de novembre-décembre 1955, de l' Revue de l'art sacré, p. 20 : « Les murs peints en blanc, vert et gris bleu, le plafond fut abaissé par un gris lourd. Le choeur devint jaune ,ensoleillé la jour, illuminé le soir. Le mur d'entrée a reçu une peinture dans l'esptit joyeux de « l'Alleluia. ».. » Le journaliste de L'Ardennais, pris par sa première impression visuelle, ne remarque même pas que tout le sol de la nef ess peint en rouge cf., 2e article dans l'Ardenne Hebdomadaire, daté du 6 janvier 1956 précise « Imaginez un mur vert à votre gauche et à votre droite, un mur presque blanc : au-dessus de votre tête, un plafond gris foncé et, devant vous, à l'extrémité de la nef pavée de rouge, le choeur d'un jaune éclatant inscrit dan un arc bleu-pâle. », cf., note 13. C'est certainement une description d'époque des plus précises.

Strasbourg, avec la salle des fêtes, bar-dancing de l'Aubette qui a été décoré par Hans Arp et Van Doesburg, en1926-1928, avec les idées de Mondrian, diffusées à travers les créations inspirées par le mouvement et la revue « De Stijl »¹⁶. L'utilisation d'un décor entièrement abstrait dans un édifice religieux, fait peut être de l'église de Fossé, le premier ou l'un des premiers exemples d'un décor peint abstrait dans une église en France. Il est complété par les vitraux qui s'insèrent dans des sculptures métalliques et par le moblier dessiné par Szekely et Borderie.

Les critiques ne sont pas longues à venir. L'année 1956 et les sept premiers mois de 1957 sont une période de polémique qui se traduit par plusieurs articles dans la presse locale, dans *L'Ardenne Hebdomadaire*, *l'Union*, malgré un article favorable paru dans la presse nationale, dans le journal *La Croix*, et internationale, à travers un article de *Osservatore Romano* du 15 octobre 1956¹⁷. Dans *Ardennes Hebdomadaire*, les fonts baptismaux sont comparés à « une sorte de citrouille ou d' oeuf d'autruche géant ou encore de crâne...» ou à « un ballon de rugby 19 ». La crucifixion, en céramique, qui était visible sur le mur sud de la nef est l'objet de critiques violentes.

Elle est décrite dans l'Ardenne Hebdomadaire: «...le calvaire présente un Christ informe, un Saint-Jean qui a tout de l'idiot du village, une vierge que l'on a fait ressembler à une laide petite polissonne sous le prétexte mystique qu'elle est sur le point d'enfanter l'humanité... »²⁰. Le coup de grâce est donné dans la revue: « Les heures », le 25 mai 1957, en livrant des photos du calvaire qui est résumé à une attraction laïque, pour amateur d'art contemporain²¹. En même temps, la congrégation des rites est saisie. La réponse est rapide: dans une lettre datée du 3 juillet 1957, l'archevêque de Reims, est sommé par la préfet de la Congrégation des rites, le cardinal Cicagnoni: « ... de mettre tous ses soins à faire enlever et détruire ces images... »²². L'archevêque demande au président de la Coopérative des églises dévastées de faire disparaître le calvaire créé par Vera Szekely; il précise qu'il ne l'avait pas approuvé ni la commission diocésaine d'art sacré²³. L'occasion est fournie pour enlever les fonts baptismaux et le chemin de croix ne tarde pas à subir le même sort.

Après 1957, l'église de Fossé n'attire plus les polémiques. Ses vitraux suscitent l'intérêt des

- 16 L'ensemble du décor intérieur et les salles décorées par ces artistes ont été classés parmi les monuments historiques, par les arrêtés des 18 novembre 1984 et 30 novembre 1989. Le décor a été restauré récemment. Cette décoration avait été faite, à l'intérieur d'un édifice construit par Jean-François Blondel, en 1764 et dont les façades et toitures éatient classées depuis le 9 avril 1929, cf., ministère de la culture et de la communication, base Mérimée. Le décor a été réalisé par trois artistes: Hans Harp, son épouse, Sophie Taeuber et van Doesburg. Il ya une différence avec le décor abstrait de l'église de Fossé: à Strasbourg,, la surface peinte avec des couleurs unies est réduite sur un fond blanc, comme dans les toiles de Mondrian; à Fossé, les couleurs présentées de façon asymétriques couvrent des surfaces bien plus importantes puis que chaque mur renvoie une couleur différente; cette disposition correspond aux idées du groupe « Espace ».
- 17 Cf., note 13. L'Ardenne Hebdomadaire est le journal catholique du diocèce de Reims diffusé dan sles Ardennes à l'époque cf., note 4, Michel Coistia, op.cit., p. 13, note 13. Les articles sont signés par Camille Maurin : deux articles les 6 et 13 janvier 1956. Larticle de l'Union date du 31 juillet 1957, celui de La Croix, du 28 aôut 1955. Il est signé de Joseph Pichard qui soulgne que : « L'intérêt de l'église de Fossé, c'est la parfaite homogénéité de l'ensemble et la valeur de chaque détail. Tout a été longuement pensé, exécuté avec soin. Tout est neuf, juste. Rien n'a été traité avec négligence. Chaque chose modestement et pour sa part concourt à la signification et à la beauté du tout. ».
- 18 Camille Maurin, Ardenne Hebdomadaire du 6 janvier 1956. l'article critique aussi l'asymétrie du décor qui serait mieux appropriée dans une gare ou une usine. Camille Maurin écrit : « Sans doute est-ce la la première fois que pareille
 - audace picturale est réalisée. Pourquoi alors avoir choisi une église comme champ d'expérience?... »
- 19 Camille Maurin, L'Ardenne Hebdomadaire du 13 janvier 1956.
- 20 Chanoine Moglia, article non daté publié probablement dans L'Ardenne Hebdomadaire, cf., note 13.
- 21 Cf., note 4, Michel Coistia, op. cit., p. 9.
- 22 Ibid. et copie de la lettre du cardinal Cicagnoni, dans le dossier de presse, cf., note 13.
- 23 Il n'est pas impossible que la saisine de la Congrégation des rites, la diffusion de photos du calvaire, dans une revue conservatrice ait été orchestrée par l'archevêché de Reims sinon avec son aval. Le archives de l'archevêché n'ont pas été consultée ni celle de la nonciature.

spécialistes²⁴. En 2009, des travaux sont entrepris ²⁵: l'intérieur de la nef est repeint en rose pâle et le plafond, en blanc; le choeur devient jaune clair; (photos n° 12-14, 23-24). Les seules traces du décor peint d'origine sont encore visibles en partie sur le sol de la nef. Il subsiste les vitraux et la peinture murale au revers de la façade ouest ainsi que le mobilier. Les travaux sont achevés en 2010 et la direction régionale des affaires culturelles – conservation régionale des monuments historiques a souhaité demander à la délégation de la commission régionale du patrimoine et des sites si le décor de l'église de Fossé pouvait faire l'objet d'une protection au titre des monuments historiques. La délégation réunie, le 5 avril 2011, a été favorable à l'instruction du dossier de protection malgré l'opposition du conseil municipal²⁶.

Description et remarques :

L'extérieur : photos 1 à 12

L'église reproduit un plan rectangulaire prolongé, à l'est, par un choeur formé d'une travées droite et d'une abside à trois pans. Trois baies : deux cintrés et une, en arc brisé, à l'extrémité est, s'ouvrent dans chacun des murs de la nef (photos n°1-3). Les trois baies du choeur ont un arc brisé. La forme des baies cintrées de la nef évoque plus les constructions du XVIIIe siècle ou le début du XIXe siècle; celles de la dernière travée de la nef et celles du choeur traduisent plus l'esprit du XVIe siècle dont on voit la marque avec l'ouverture de tir² du mur nord de la nef (photo n° 10). Le choeur a été reconstruit à l'identique en 1954 et l'on peut penser qu'il devait dater du XVIe siècle. On peut estimer que la construction de l'église a été entreprise dans le courant du XVIe siècle, probablement dans la seconde moitié du siècle si l'on se fie à l'ouverture de tir qui rappelle la période incertaine et de guerre vécue dans les Ardennes actuelles, à cette époque. Les percements cintrés sont venus plus tardivement et correspondent vraisemblablement à une campagne de restauration.

Les maçonneries de la nef sont constituées de moellons, d'origine locale; les encadrements de baies la corniche sont en pierre de taille de couleur jaune-ocre, du type de la pierre de Dom Mesnil. Elle a aussi été utilisée pour les moellons du choeur.

La couverture est en ardoise; elle est neuve (photos 1-2, 8-9). Un petit beffroi en charpente couverte d'ardoise domine l'édifice, légèrement en retrait de la façade ouest (photos n° 1-2, 3 et 9). L'extérieur de l'église ne présente pas d'éléments architecturaux particuliers. Il s'agit d'un édifice modeste.

L'intérieur: photos n°13 à 43

L'accès à l'intérieur de la nef se fait par la porte ouest, de forme rectangulaire (photo n°11). Le second accès est la sacristie construite, en 1954, contre le mur nord du choeur (photo n°1). Quand on pénètre dans la nef, on découvre un espace dépouillé, aux murs peints avec une teinte rosée (photos n° 13-14). Le plafond et le mur est avec son arc cintré s'ouvrant sur le choeur sont peints en blanc cassé (photo n° 13). Le sol couvert de carreaux de terre cuite conserve une teinte rouge, souvenir du décor de 1955 (photos n° 13-14, 21-22). Les travaux de 2010 ont effacé le décor de

- 24 Cf., Véronique David, « Fossé, église Saint-Nicolas », Vitrail, peinture de lumière, Lieux-dits, Lyon, 2006, p. 124.
- 25 Le panneau de chantier indique : « Travaux sur l'église Rénovation de l'abside et du choeur et des peintures intérieures Montant des subventions : conseil général : 16.723 euros, ministère de l'intérieur : 18000 euros, DDE : 9291 euros. »
- 26 Lettre du maire datée du 22 mars 2011. La commune est favorable à l'inscription du mobilier, mais s'oppose, à l'unanimité, à celle de l'église et de son décor.
- 27 L'ouverture en entonnoir, pour arme d'épaule, est proche de celles des églises de Faucourt-sur-Thabas (Meuse) et d' Evres-en-Argonne (Meuse), datées de la fin du XVIe siècle ou du début du XVIIe siècle. cf., Collectif, Les églises fortifiées de la Meuse, Conseil général de la Meuse, Musées de la Meuse, imprimerie Typo-Lorraine, Verdun, 1993, p. 62-63. Ces deux églises du sud de l'Argonne sont éloignées de Fossé de 50km.

1955. La partie centrale qui était l'ancienne allée, a reçu un carrelage émaillé au XIXe sicle, dans le goût néo gothique avec des motifs losangés et floraux offrant des quadrilobes (photo n°22). Cette réalisation est courante à l'époque et de nombreux exemples subsistent, en France, dans les églises. Des bancs dessinés par Szekely et Borderie occupent largement la nef.

La peinture murale : photos n° 15 à 21

Au revers de la façade ouest, le mur est peint sur toute sa hauteur (photos n° 15-16). Les couleurs très douces passent du gris clair au bleu pâle, au violet et au mauve, au jaune, au vert et à l'orangé. De grandes lignes incisées plus ou moins profondément dans le ciment frais créent une dynamique verticale²⁸, légère et pleine de vivacité (photos n° 15, 17-18). Les couleurs des murs peints et du plafond de la nef devaient apporter un contraste plus prononcé que celui d'aujourd'hui, permettant de mieux mettre en valeur la peinture murale. L'oeuvre abstraite est co-signée par Szekely et Borderie, dans la partie basse, au nord ouest de la composition (photo n°21). Cette participation du peintre Borderie et du sculpteur Szekely reflète les orientations du groupe « Espace »²⁹. Cette peinture monumentale est caractéristique de toute l'oeuvre de Borderie qui a toujours recherché à exprimer cet aspect³⁰.

Le théme de la composition est donné dans L'Ardennais du 16 août 1955³¹, relatant l'inauguration de l'église : « La porte d'entrée faite de bois noir clouté s'inscrit dans une immense peinture murale³². C'est la première église en France qui reçoive une peinture murale non figurative de cette taille. Faite de traits creusés, de rayons lumineux, c'est un éclatement dans la lumière, un assemblage suscitant visuellement la joie; un alleluia que crée l'esprit du croyant. Il serait vain de chercher un rapport avec toutes les images qui dorment dans notre mémoire : il n'y a qu'un ensemble qui crie : « Alleluia ». » Le thème évoque le cantique de Tobie, chantant Jérusalem, la demeure de Dieu, comme l'est une église : « Les portes de Jérusalem retentiront de cantiques d'allégresse et toutes ses maison diront : Alleluia! Béni soit le dieu d'israël. » ³³ Il n'est pas surprenant à l'entrée de « la maison de Dieu ». L'ensemble est bien conservé. Il est une très bonne illustration de l'art abstrait diffusé en France après 1950 : sa taille, sa qualité d'exécution par des artistes reconnus ainsi que sa qualité artistique en font un élément remarquable.

Le choeur : photos n° 23-26, 29-30

Le mur est de la nef s'ouvre sur le choeur par un grand arc cintré (photo n°23). Il est peint en jaune

- 28 Le mouvement vertical et ascendant est une constante dans l'oeuvre abstraite de Borderie que ce soit des peintures, des céramiques, des oeuvres en métal, plâtre, bois ou pierre, cf. note 6, op.cit.
- 29 Cf., notes 6 et 8. pour Borderie, et particulièrement, note 6., Frédéric Bodet, Karine Lacquemant, « André borderie, le ciel et la terre », L'Oeil, n° 551, octobre 2003. Cet article est repris dans Artclair.com, parution du lund1 14 mars 2011. Tous les deux ont une activité diversifiée mêlant, peinture, architecture, sculpture, céramique. Voir également la revue Art d' Aujourd'hui (1949-1954). Sur le groupe « Espace », cf., note 7, l'article très clair de Corine Girieud, op.cit., p.62-63.
- 30 L'idée est clairement exprimée par Frédéric Bodet et Karine Lacquemart : « ...il cherche à faire ressortir une monumentalité, quelle que soit l'échelle finale de réalisation. », cf., note 6, op.cit.
- 31 Cf., note 13, op.cit. La description de Joseph Pichard, parue dans La Croix, le 28 août 1955 est sereine : « Le mur d'entrée s'orne intérieurement d'une peinture abstraite, apaisante et glorieuse, et c'est avec cette vision que l'on quitte l'église. »,cf., ibid. Le commentaire de l'article de la Revue l'Art sacré est positif : « Le mur d'entrée a reçu une peinture dans l'esprit joyeux de « l'Alleluia ». Ses teintes très harmonieuses et d'une grande délicatesse sont soulignées par un graphisme nerveux incisé dans l'enduit. C'est peut-être la plus belle réussite de l'ensemble. », cf., n° 3-4 de novembre-décembre 1955, de l' Revue de l'art sacré, p. 20.
- 32 La description précise que le noir de la porte fait partie de la composition. Les travaux de 2010 ont fait disparaître cet aspect, en décapant la porte qui est maintenant, couleur bois, cf., photos n° 15-16.
- 33 Tobie, XII, 13, v.17. : traduction Bible de Jérusalem. On peut trouver aussi cette traduction : « Ses portes retentiront de chants de joie, et ses demeures diront : Alleluia! Bénis soit le Dieu d'israël! ».

pâle, depuis 2010, rappelant ainsi le jaune « soleil »³⁴ qui le décorait en 1955 (photo n° 24). L'abside est plus élevé que le reste du choeur témoignant de la place de l'autel. Celui-ci a été avancé. semble t' il, à l'entrée du choeur (photo n° 33), si l'on peut en juger par la photo publiée dans la revue l'Art sacré, en 1955 (voir documentation). Il est formé par un socle de maçonnerie sur lequel repose une ancienne dalle funéraire en marbre blanc qui provient du cimetière de Fossé: on reconnaît deux faux entrecroisées liées par un ruban et deux candélabres gravés dans le marbre et deux flambeaux renversés (photo n° 42). On peut encore lire le nom du défunt : « Bazile Joseph Raux³⁵ ». Le choix de cette dalle abandonnée, par Szekely et Borderie, est l'objet de critiques par Camille Maurin, dans L'Ardenne Hebdomadaire de janvier 1956³⁶. On remarque dans le mur sud du choeur, un tabernacle mural, fermé par une grille constituée de grosses pointes en fer, dans un cadre métallique carré, forgé (photos n° 29-30). Le réseau métallique offre une composition abstraite qui se détache sur le mur (photo n° 29). C'est vraiment une sculpture avec des pleins et des vides (photo n° 30). La participation des deux artistes : Szekely et Borderie va de soi quoique Szekely soit plus sculpteur à cette époque, laissant penser que son rôle a été décisif³⁷ ; la réalisation est celle du ferronnier Petit³⁸. L'auteur de l'article de L'Ardennais paru, le 16 août 1955, relatant l'inauguration de l'église, deux jours plus tôt, est sensible au tabernacle : « Le tabernacle est incrusté dans le mur : sa porte est une composition remarquable de longs clous forgés à la main évoquant la crucifixion. »³⁹. La grille est fixée au mur et peut être considérée comme immeuble par destination.

Les vitraux : photos n° 4-9, 25-26, 31-35

Les neuf baies de l'église ont des verres sablés et dépolis ou peints avec des à plats blancs ou laissés par endroits, transparents, qui viennent se loger dans une sculpture métallique⁴⁰, toujours variée, de couleur noire. La composition peut se regarder autant de l'extérieur que de l'intérieur (photos n°5 et 33). On a autant une sculpture qu'un vitrail qui laisse passer la lumière. Les idées du groupe « Espace », voulant une synthèse des arts, s'y trouvent concrétisées dans une « sculpture-architecture⁴¹ ». L'effet est saisissant. La lumière traverse la composition sculptée et va éclairer les murs peints, à l'origine, de différentes couleurs. La tonalité est différente en 2011 car les murs des la nef ont été peints de manière uniforme et les verres des baies n° 0, 1, 2 du choeur ont été remplacés, en 2010, suite à des actes de malveillance (photos n°6-7, 25, 31-32bis).

- 34 L'expression est donnée dans l'article de *L'Ardennais* du 16 août 1955 : « le choeur resplendit en jaune soleil, plafond compris », cf., note 13 , op.cit.; Joseph Pichard, le décrit comme un « jaune lumineux » dans le journal *La Croix* daté du 28 août 1955, cf., note 31, op.cit.
- 35 L'inscription complète a été relevée par Michel Coistia: « Ici repose (1ère ligne), Bazile Joseph Raux (2ème ligne), maître de forge à Belval(3ème ligne), décédé le 22 juin 1817 (4ème ligne), dans la perrnité de son âge (5ème ligne) », cf., note , Michel Coistia, op.cit., p. 5. Sur Basile-Joseph Raux, ancien fermier général de l'abbaye de Belval en 1785 et acquéreur de l'ancienne abbaye de religieux Prémontrés de Belval, ancien député du Tiers-Etat aux Etats-Généraux de 1789, cf., ibid. et cf., Louis André, Jean-François Belhote, Patrice Bertrand, La métallurgie du fer dans les Ardennes (XVIe-XIXe),, Cahiers de l'inventaire 11, ministère de la culture et de la communication, drac Champagne-Ardenne, Charleville-Mézières, 1990, p. 53.
- 36 « La dalle de marbre provient du cimetière et porte encore inscription et emblèmes funèbres (des torches renversées, symboles éminemment « chrétiens » pour la pierre du saint Sacrifice!...) », cf., note 13.
- 37 Dans le catalogue des oeuvres de Szekely, on trouve une porte de tabernacle en chêne sablé et doré et un autel de pierre dans l'église de Berne-sur-Oise, en 1956 et l'année suivante, une grille de tabernacle, en fer forgé à la chapelle des prêtres ouvriers de Colombes-sur-Seine, cf.,note 13, Pierre Karinthi, op.cit., dans les deux cas, les oeuvres sont postérieures à celles de Fossé. Pierre Karinthi attribue la paternité de la composition de la grille du tabernacle à Szekely.
- 38 Cf., note 13, Karinthi, op.cit.
- 39 Cf., note 13.
- 40 Elle est maintenue dans un cadre métallique épousant la forme de la baie.
- 41 Le lien: sculpture-architecture est une constante dans l'oeuvre de Szekely, Véronique David précise: « Pierre Szekely (1923-2001), d'origine hongroise, installé à paris en 1947, est l'un des pionniers de la « sculpture architecture ».cf., note 24, Véronique David, op.cit., p. 124. Elle mentionne également une autre oeuvre sculpture-vitrail: « Ainsi, en 1966, à l'église du carmel de Valenciennes, à sainte-Saulve dans le Nord, il insère un décor très original de vitraux zénithaux en plaques de plexiglas symbolisant les douze pierres précieuses de l'Apocalypse. », ibid.

La composition abstraite de chaque baie est obtenue à partir de : « lames de fer, de 7cm de largeur découpées au chalumeau et fixées sur des barlotières⁴². » Le ferronnier, Petit, comme pour la grille du tabernacle, en est l'artisan⁴³.

Dans les compositions, on retrouve une unité dans les baies du choeur : baies n° 0, 1, 2, avec des formes de clous rappelant ceux du tabernacle et évoquant la crucifixion et le sacrifice de Jésus commémoré à chaque messe (photos n0 31, 32, 32bis).

Le dessin est puissant et vigoureux. Le thème est traditionnel dans une église, au-dessus de l'autel.

La baie n°4, ouverte dans le mur sud de la nef, côté est, rappelle, par son graphisme la lettre majuscule: A , le symbole de l'infini disposé verticalement : 8 et la croix (photo n°33). Le A majuscule renvoie aux grands traits incisés dans le peinture murale du mur ouest qui représente plusieurs A (photos n° 16-17, 20). Il est aussi la première lettre du mot Amour et le Nouveau Testament insiste constamment sur le fait que Dieu est amour et sur son amour infini pour les hommes. Un graphisme abstrait peut parfaitement traduire le message de Dieu.

Dans la baie n°6, au centre du mur sud de la nef, on peut voir autant un croisement de lignes que, de façon bien plus précise, quatre lettres : O P A X, O Paix. Le P est vertical et central; le A est horizontal, en haut de la baie, le X, avec une barre fléchie et le O distendu, sont au centre (photo n°34). Le message est également traditionnel dans une église. On reconnaît le tracé vif et nerveux, tout en verticalité de la peinture murale.

La baie n°8 du mur sud de la nef, côté ouest présente le motif de la croix et du tau (photo n°35). L'emplacement n'est pas fortuit : Le calvaire de Vera Szekely, objet de scandale et de polémiques en 1956, se trouvait entre les baies n°6 et n°8 du mur sud (voir documentation).

Au nord, les baies n°3, 5 et 7 semblent moins parlantes, à première vue (photos n° 33bis, 34bis et 35bis). Les baies n° 3 et 7, à l'est et à l'ouest ont un motif triangulaire qui peut évoquer la Trinité. Dans la baie n° 3, en partie haute, on retrouve la lettre A, inversée et horizontale (photo n° 33bis). La baie n° 7 avec un triangle bien visible, en partie supérieure domine le confessionnal et elle pourrait rappeler la présence de Dieu qui pardonne les péchés (photo n°35 bis, voir documentation). La baie n° 5, au centre du mur nord est plus difficile à comprendre, même si l'on peut y voir plusieurs motifs de croix (photo n° 34bis).

Les sculptures-vitraux de la nef sont une création et une réalisation unique en France. Il ne semble pas qu'il y en ait eu d'autres semblables⁴⁴. Au moment de l'inauguration, Joseph Pichard, dans son article publié dans La Croix, le 28 août 1955, relève la nouveauté et l'originalité : « Les vitraux constituent une nouveauté technique et vraiment une trouvaille. Car il ne fallait pas que ces petites fenêtres assombrissent l'église et il y avait déjà assez de couleur sur les murs. On a donc usé de verres blancs auxquels on a su donner vie par un procédé particulier. Et le rythme du vitrail a été obtenu par un appareillage de fer à section variable sur lequel viennent se poser les morceaux de

⁴² Ibid.

⁴³ Cf., note 13, Karinthi, op.cit.: Karinthi note, dans le catalogue des oeuvres de Szekely, au sujet de l'aménagement de l'église de Fossé: « Conception de l'ensemble de l'aménagement. Vitraux noirs et blancs, Fossé, Ardennes, Fers réalisés par le ferronnier Petit. »

⁴⁴ Dans l'état des connaissances en 2011. Aucune mention n'apparaît dans les recensements qui ont été faits dans le nord de la France et en Normandie ni en Chamapgne-Ardenne dans le recensement des vitraux du XXe siècle disponible sur le site internet de la Drac. cf., Antoine Le Bas (sous la dir. Dominique Hervier), Des sanctuaires hors les murs – Eglises de la proche banlieue parisienne, 1801 – 1965, Cahiers du patrimoine, Monum, édition du patrimoine, 2002 et également : Céline Frémaux (sous la dir.), Architecture religieuse du XXe siècle en France : quel patrimoine ? Lille – 25-26 mars 2004, Collection « Art et société », Presses universitaires de Rennes, Institut national d'histoire de l'art, Rennes, 2007

[«] Le patrimoine religieux des XIXe et XXe siècles », In Situ, n°11, 27.07.2009 et n° 12, 27.11.2009, revue numérique : www.revue.inventaire.gouv.fr/insitu

verre. »⁴⁵. Le commentaire précise clairement que les verres blancs sont faits pour éclairer les couleurs de l'intérieur de l'édifice et pour les mettre en valeur. On peut ajouter que leur graphisme abstrait, jouant sur le contraste du blanc et du noir, est porteur d'un message religieux ou peu l'évoquer car 8 baies proposent des symboles ou des images religieuses, comme la croix ou la Trinité; cela ne semble pas fortuit.

Le mobilier : photos n° 14-15, 16, 38-40)

Il a été conçu par les Szekely et par Borderie. Les formes sont simples, en bois clair, comme le confessionnal (photos n° 38-40). Il a fait l'objet d'une demande de protection au titre des objets mobiliers. On remarque, à l'entrée, côté sud, le bénitier sculpté et poli, créé en 1955 (photo n° 41).

Conclusion:

L'église Saint-Nicolas de Fossé dont le choeur a été reconstruit en 1954, a été entièrement aménagée et décorée par un groupe de trois artistes : Vera et Pierre Szekely⁴⁶ et André Borderie, en 1955. La décoration, originale à l'époque, voire avant-gardiste, reflète les idées du « Groupe espace », fondé en 1951, souhaitant un lien très fort entre la sculpture et l'architecture, la collaboration d'artistes différents dans une même oeuvre et diffusant un art abstrait. Les vitraux-sculptures, la peinture murale, la plus grande dans une église, en France, en 1955⁴⁷ et le mobilier sont un témoignage remarquable et précoce du développement de l'art abstrait, dans la lignée du « Groupe espace », après 1950. D'un point de vue historique, l'aménagement de l'église de Fossé reflète la grande période de création architecturale et artistique dans les églises de France, entre 1950 et 1965. La qualité de ce décor et de sa mise en oeuvre, le caractère unique des vitraux-sculptures, l'homogénéité⁴⁸ de l'ensemble plaident en faveur d'une inscription au titre des monuments historiques. Doit-on seulement protéger chaque élément : les sculptures-vitraux, la peinture murale, la tabernacle et sa grille en fer forgé et l'autel ou doit-on considérer l'édifice et son décor formant un tout ? Cette dernière proposition parait la plus raisonnable pour envisager l'avenir de l'église Saint-Nicolas. On souhaitera une inscription en totalité.

Le recenseur des monuments historiques : Gilles Vilain Châlons-en-Champagne, le 18 août 2011

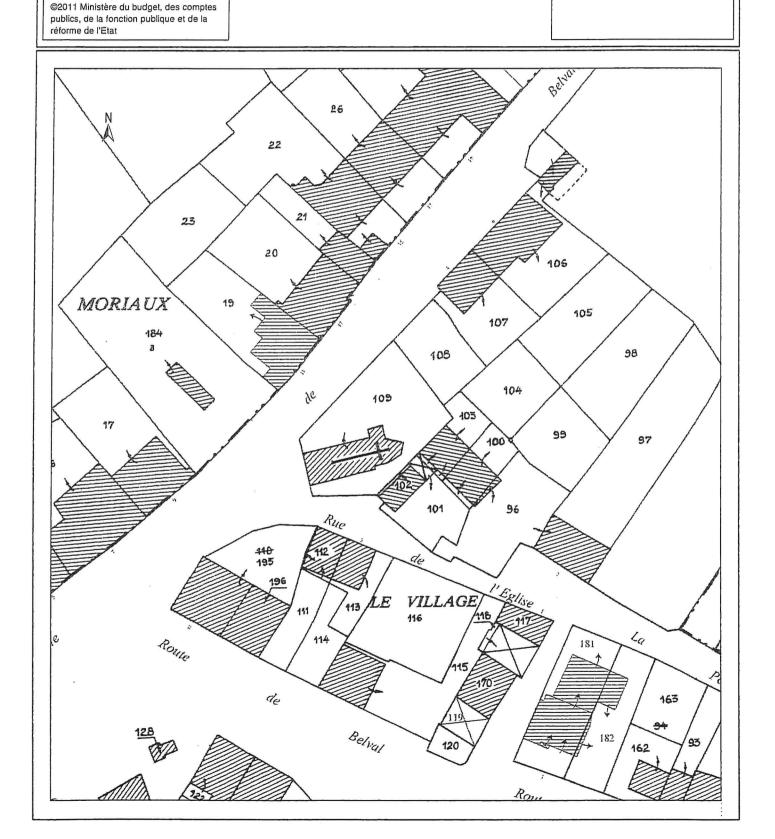
45 *Cf.*, note 13. L'article est reproduit presque totalement dans l'*Ardenne Hebdomadaire* peu après le 13 janvier 1956. La date n'est pas indiquée dans le dossier de presse.

47 Cf., paragraphe sur la « peinture murale » et note 31.

⁴⁶ Pour Pierre Szekely, l'aménagement complet de l'église de Fossé est le premier dans sa carrière d'artiste. Il n'a réalisé auparavant que l'aménagement du choeur d'une chapelle, à Clichy, en 1950; il y fait l'autel, l'ambon, la tabernacle et et le trône, en granit taillé à la flamme; en 1954, il aménage le choeur de l'église de Draveil en utilisant le bois et le métal, cf., note 13, Karinthi, op.cit.

^{48 «} L'intérêt de Fossé, c'est la parfaite homogénéité de l'ensemble et la valeur de chaque détail. Tout a été longuement pensé, exécuté avec soin. Rien n'a été traité avec négligence. Chaque chose modestement et pour sa part concourt à la signification et à la beauté du tout. », Joseph Pichard, La Croix, 28 août 1955, cf. notes 13 et 45, op. cit.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Département : Le plan visualisé sur cet extrait est géré ARDENNES par le centre des impôts foncier suivant : VOUZIERS EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ Commune: FOSSE Section : AB Feuille: 000 AB 01 Échelle d'origine : 1/1000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/1000 Date d'édition : 18/08/2011 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr



ANNEE DE MAJ 2011 DEP DIR 08 0 COM 176 FOSSE ROLE R		L			EP	L	0	10 04		S	-	>	-		B107		AGE	LE VILLAGE	9	AB 109	76
PRINCESE PRINCESE PRINCESE PROPRIETES COMMUNE DE FOSSE PROPRIETES NON BATIES PROPRIETES PROPRIETES PROPRIETES NON BATIES EVALUATION RELEVE DE PROPRIETE COMMUNAL †	Feuillet	TC	exo	FRACTION RC EXO	AT AN	OLLEN		CONTENANCE HA A CA		CLASSE	F GR/S	S AR SU	FP/DP T,	PARC I	CODE	ADRESSE		ar.	NOV No	TION PLA	N SEC
PRINCES PRINCES COMMUNE DE FOSSE ROLE A RELEVE DE PROPRIETE ROLE A RELEVE DE PROPRIETE ROLE A RELEVE DE PROPRIETE PROPRIETES NON BATIES	ONCIER	19					ON	EVALUATION								S PROPRIETES	ON DES	DESIGNATI			
NAJ 2011 DEP DIR 08 0 COM 176 FOSSE ROLE A RELEVE DE PROPRIETE COMMUNAL PBB6Q8 COMMUNE DE FOSSE 10 FOSSE	TAN CHARLES AND		Contract of the Contract of th	merconnected and	Supposed Plans				Manner of the last	BATIES	S NON E	PRIETE	PRO								
PBBGQ8 COMMUNE DE FOSSE ROLE A RELEVE DE PROPRIETE COMMUNAL																				1240 FOSSE	30
DEP DIR 08.0 COM 176 FOSSE ROLE A RELEVE DE PROPRIETE COMMUNAL				7											UNE DE FOSSE	COMM	Q8	РВВ	40,400,000	re	Propriétaire
	10002		MERO	COM			STE	EVE DE PROPRIE	REI				LE V	no.		176 FOSSE	0 CO	DEP DIR 08	α 11	DE MAJ 20	NNEE

RELEVE DE PROPRIETE

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

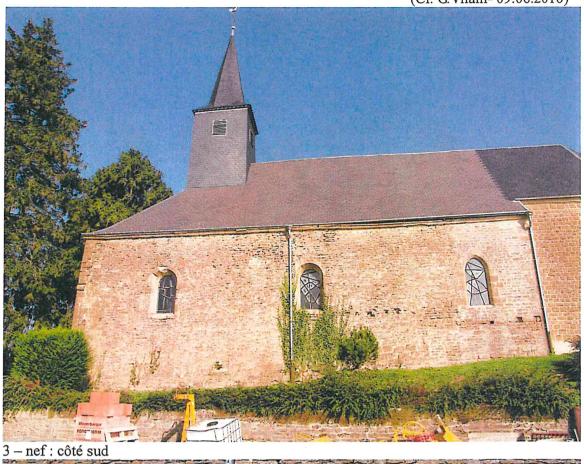
SERVICE LEST PROTO DES PARTICULIERS
CENTRE DES PRIMARCES PUBLIQUES
SICHIA Cambella
GANTA CAMBERS
PA phono CA2 150.06 M
Tellopes 68.26.02.26.69
Réciption on brid ou rendradi
de 6h30 à 12h et de 10h30 à 16h ou sur rdy
sichiers@doffp.finances.gouv.fr

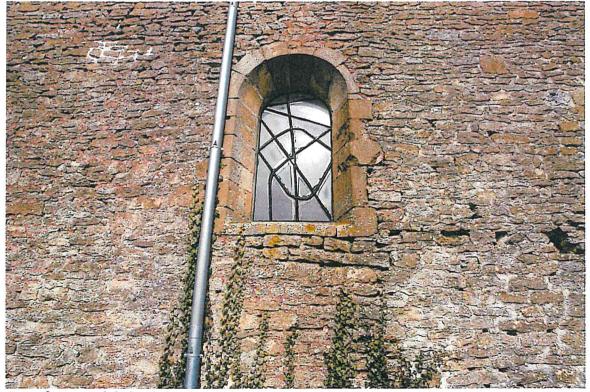


1 – Côté nord vers l'est

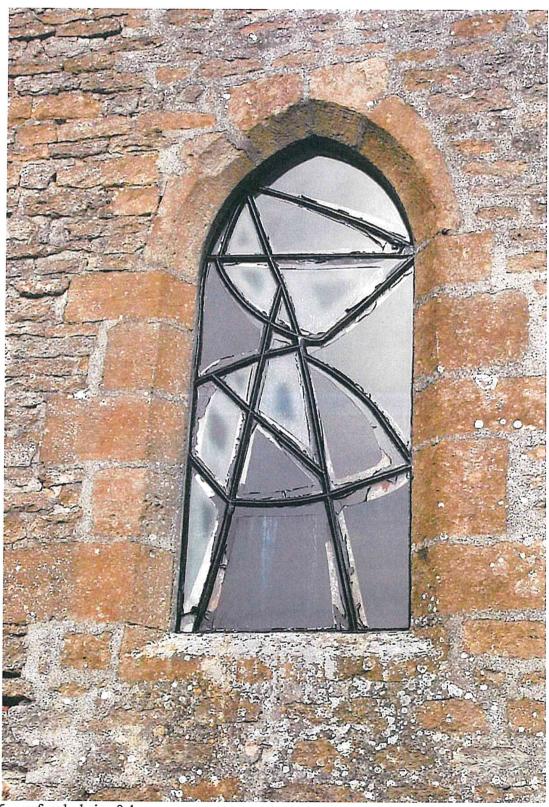


2 – Côté sud vers l'ouest

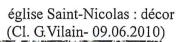


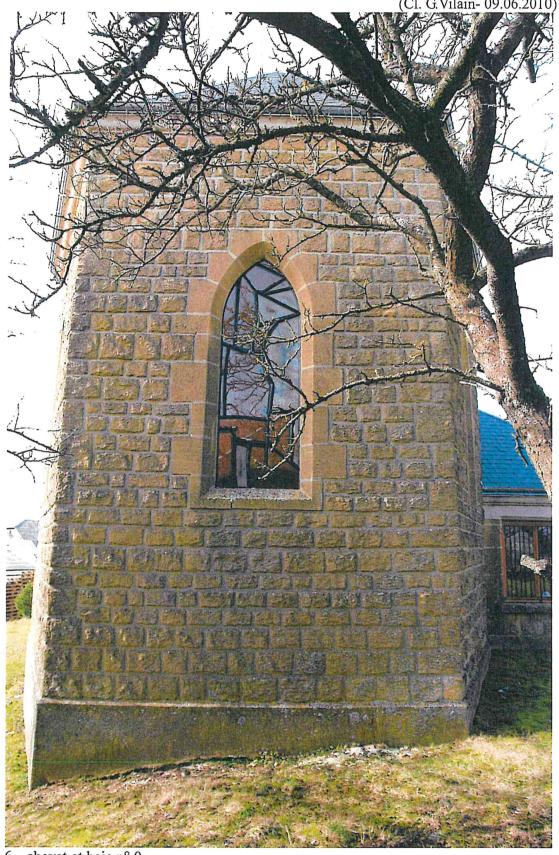


4 – nef, mur sud, baie n° 6

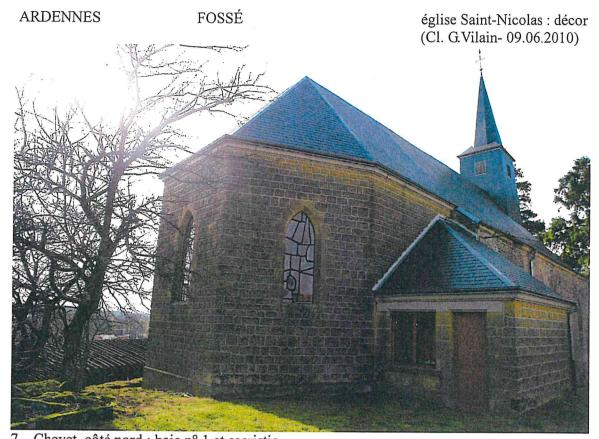


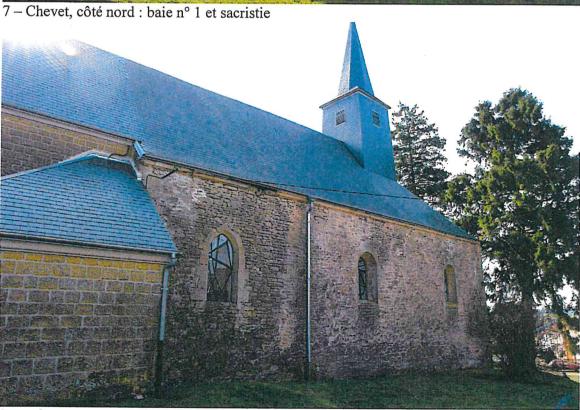
5 - nef sud : baie n° 4





6 - chevet et baie n° 0





8 – nef, mur nord et, au premier plan, à gauche, : baie n° 3



9 - nef, mur nord, extrémité ouest, au centre : baie n° 7



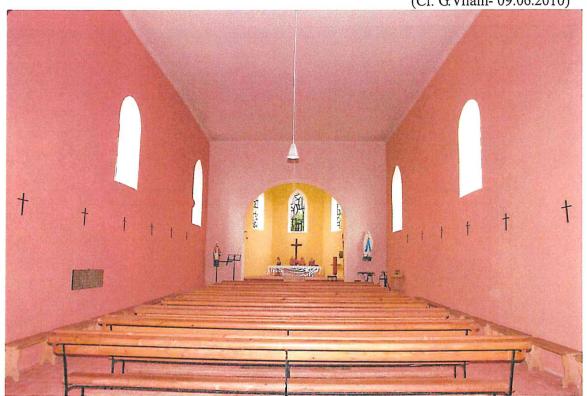
10 - nef, mur nord, extrémité ouest : ouverture de tir



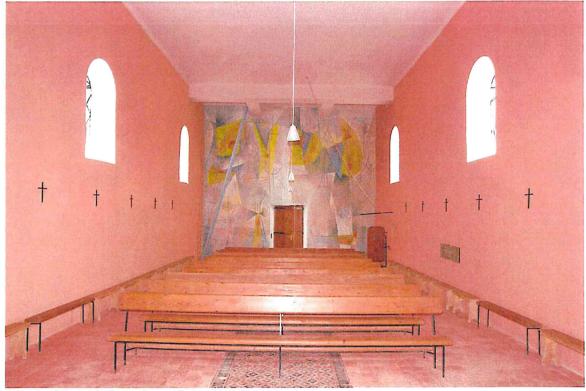


12 – butte sur laquelle l'église est construite, façade ouest et panneau de chantier

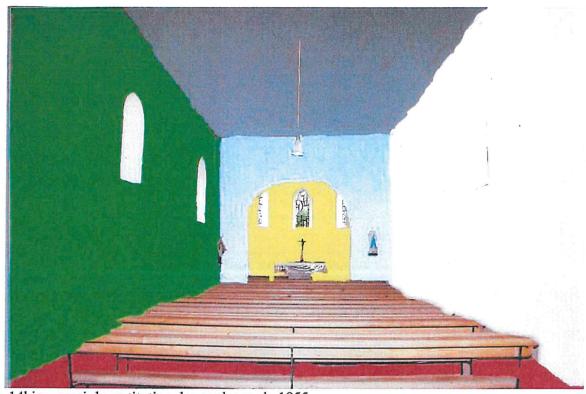
église Saint-Nicolas : décor (Cl. G.Vilain- 09.06.2010)



13 - intérieur de la nef vers le choeur, à l'est

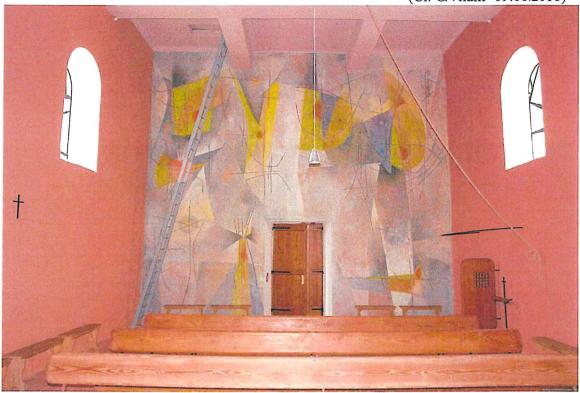


14 - intérieur de la nef vers l'entrée, à l'ouest

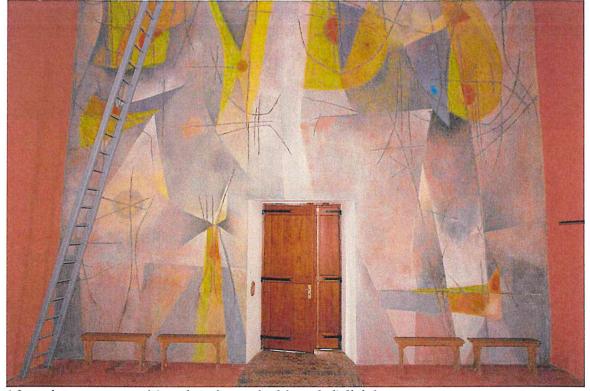


14bis – essai de restitution des couleurs de 1955

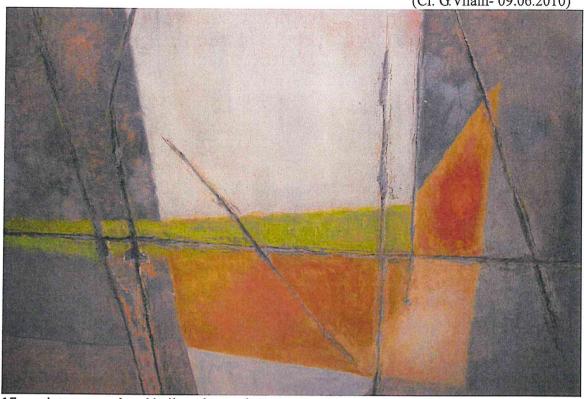
église Saint-Nicolas : décor (Cl. G.Vilain- 09.06.2010)

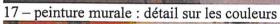


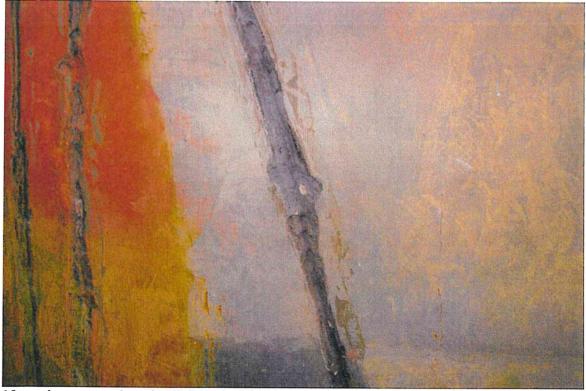
15 – peinture murale au revers de la façade ouest par Szekely et Borderie



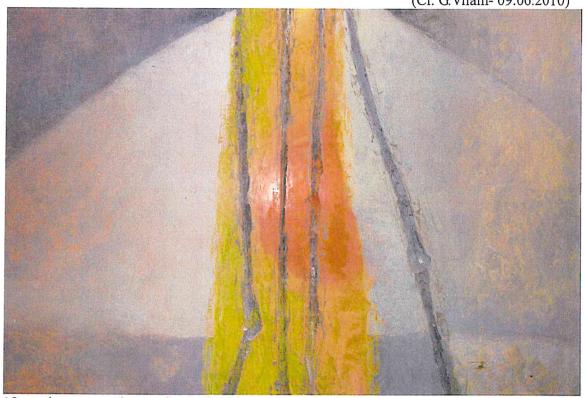
16 – peinture : composition abstraite sur le thème de l'alleluia

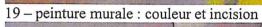






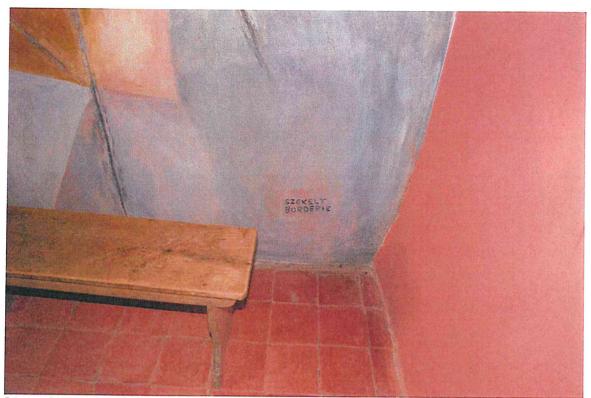
18 - peinture murale : détail d'une incision







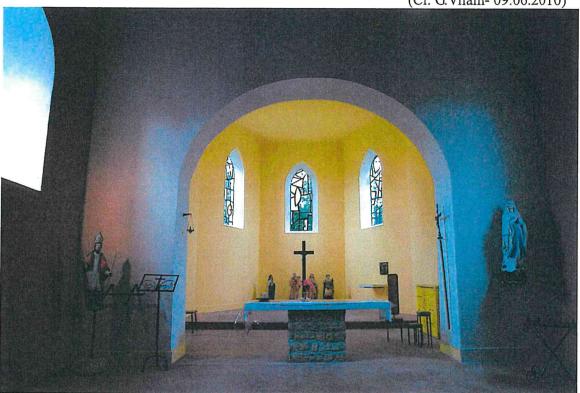
20 - peinture murale : partie inférieure nord ouest et signature

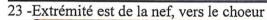


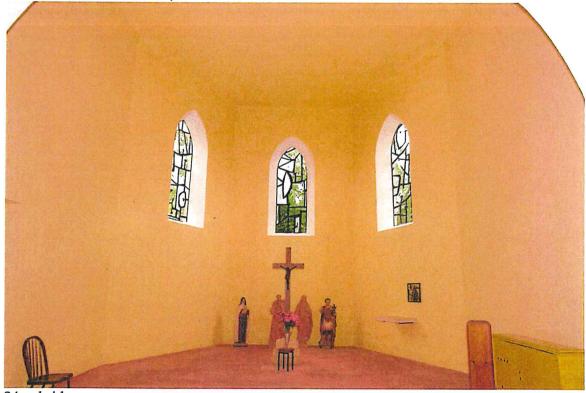
21 - peinture murale, angle nord ouest : signature - Szekely - Borderie et couleur d'origine du sol



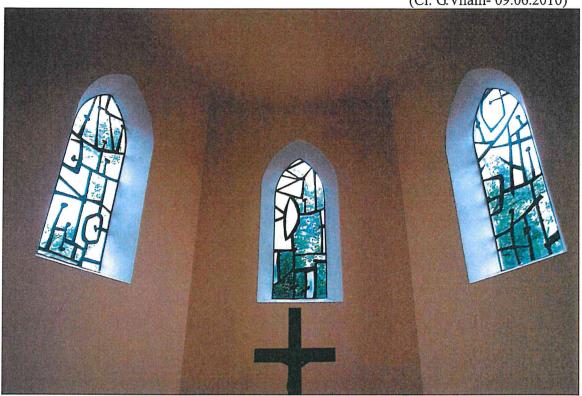
22 - carrelage XIXe, au centre de la nef, peint en rouge en 1954

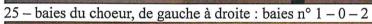


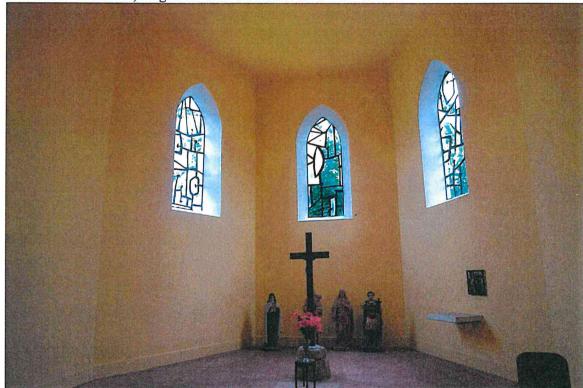




24 - abside







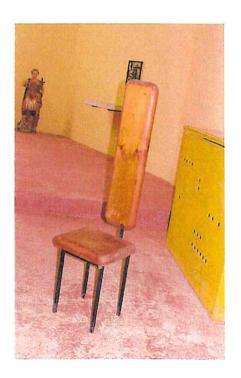
26 – abside : vue générale

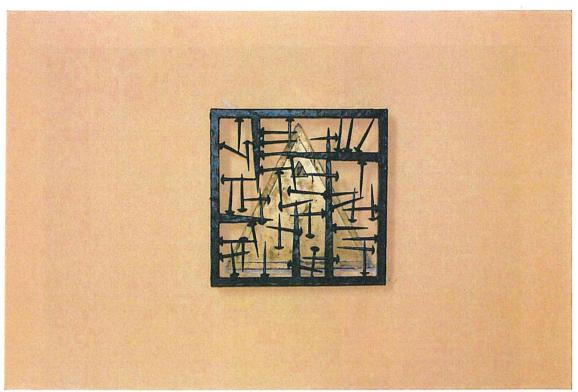


27 – choeur : harmonium et 28 a et

28 b : fauteuil du célébrant



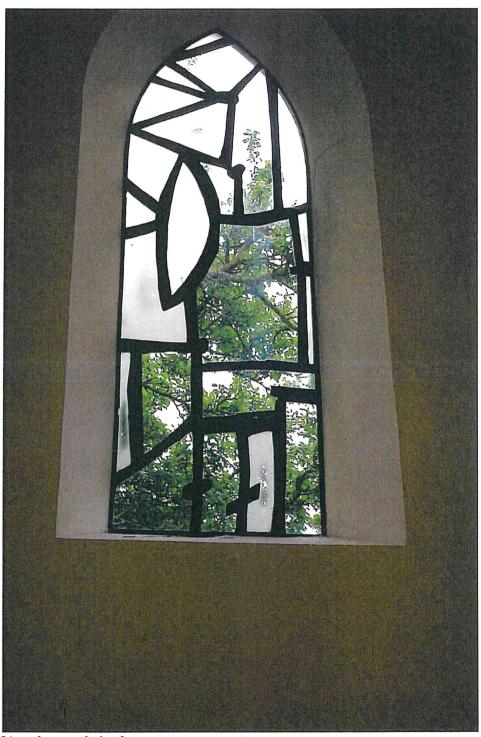




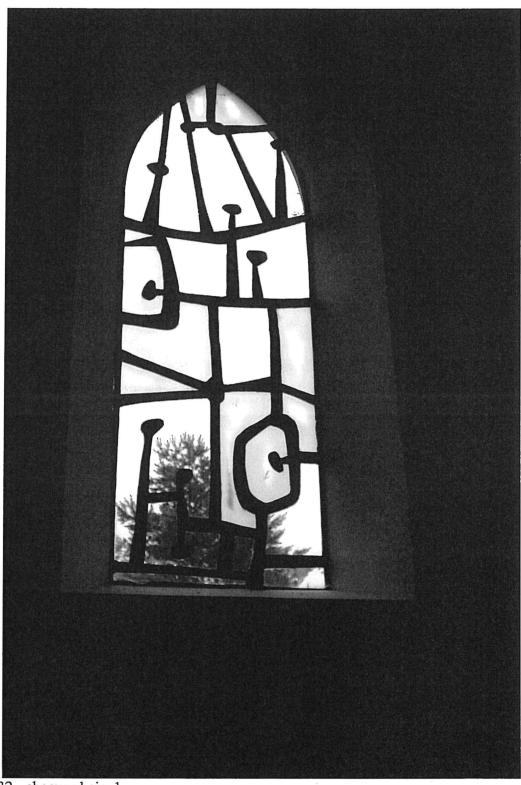
29 - choeur : tabernacle , côté sud de l'abside



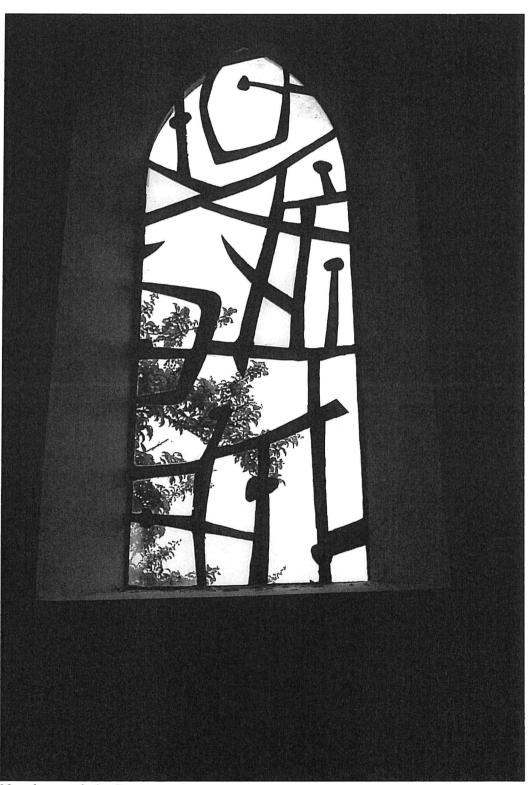
30 - choeur : grille du tabernacle, côté sud de l'abside



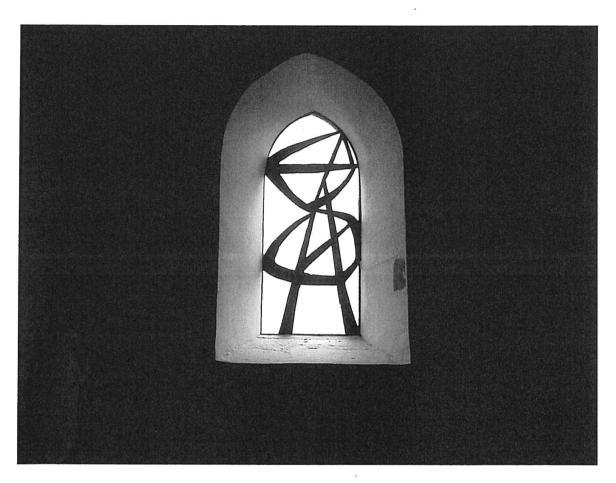
31 – choeur : baie 0



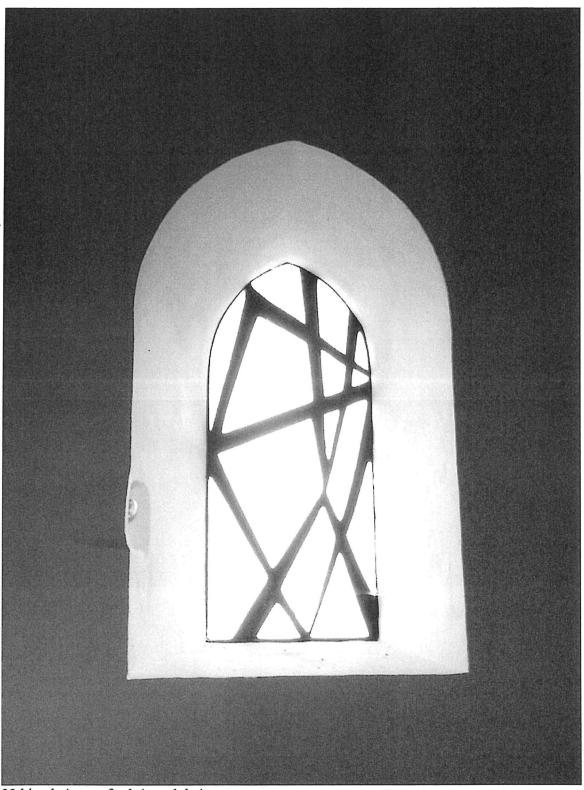
32 - choeur : baie 1



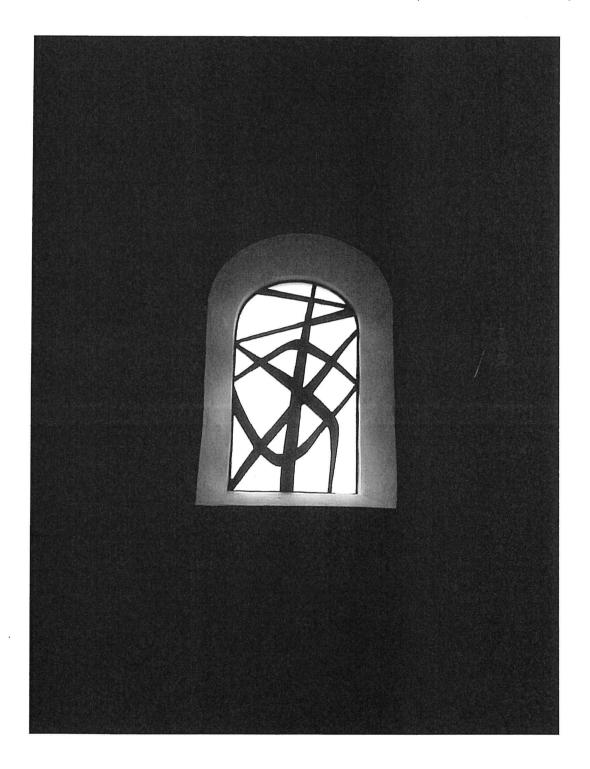
32 - choeur : baie 2



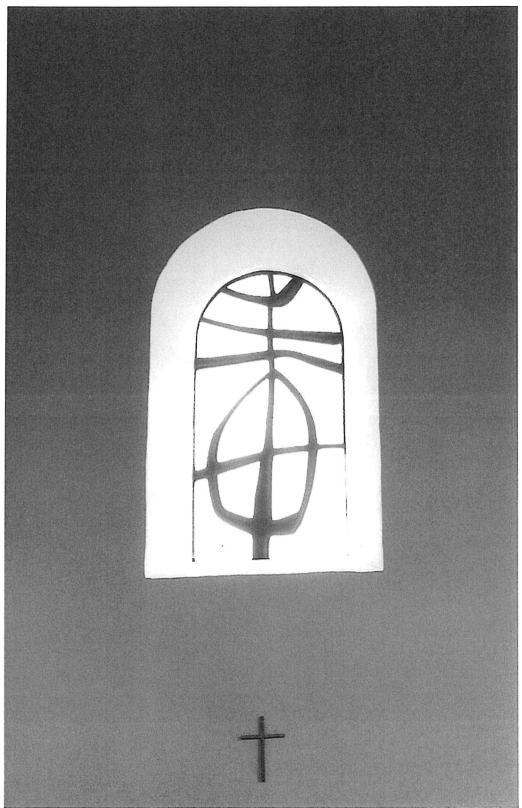
33 – baie 4 : nef, côté sud, baie est



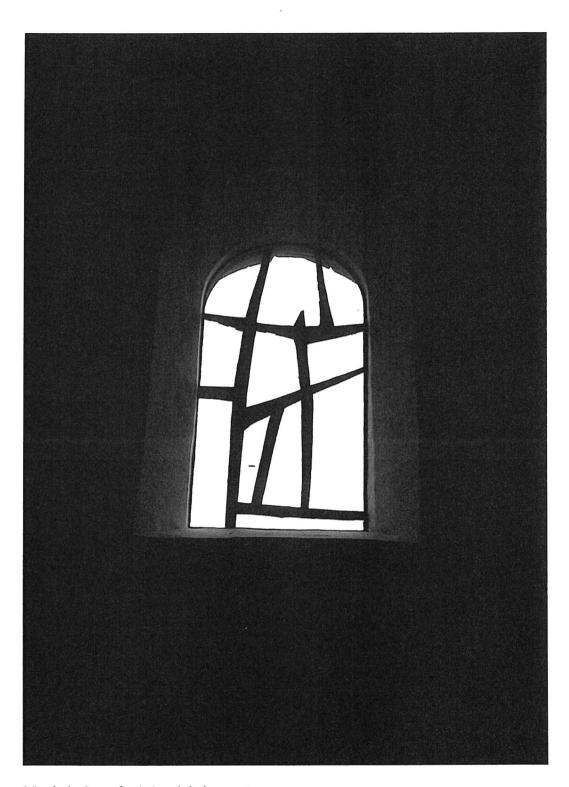
33 bis : baie , nef, côté nord, baie est



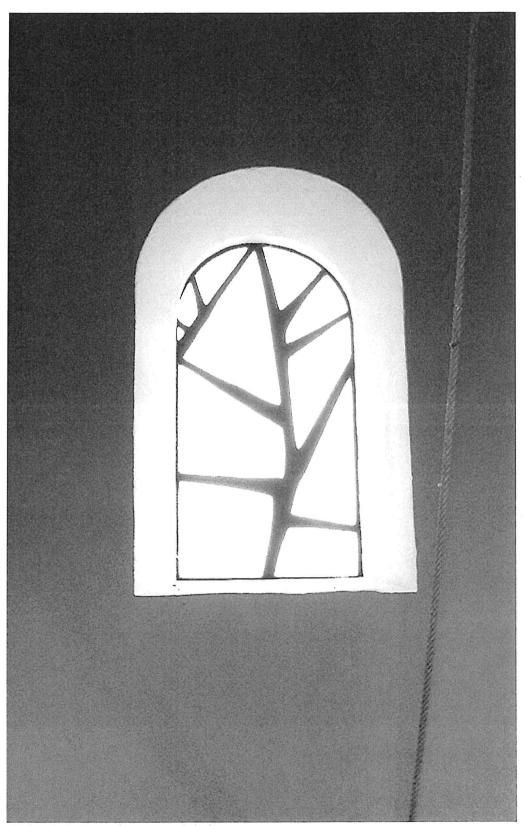
34 – baie 6 : nef, côté sud, baie centrale



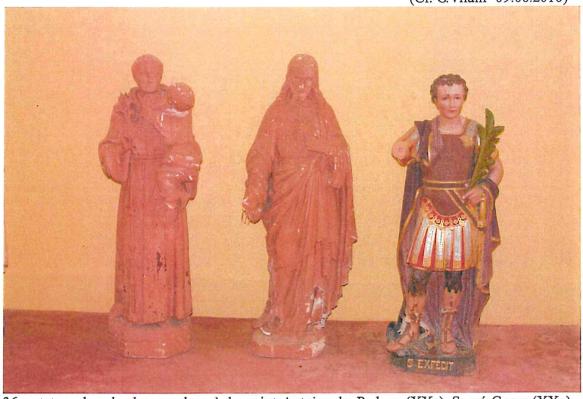
34 bis : baie 5 , nef, côté nord, baie centrale



35 – baie 8 : nef, côté sud, baie ouest

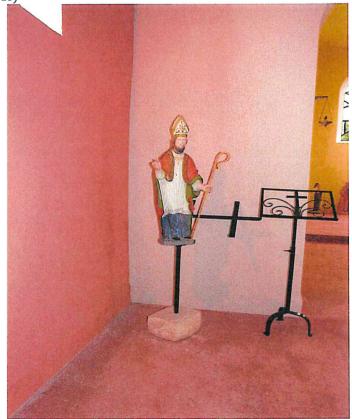


35 bis : baie 7 , nef, côté nord, baie ouest



36 – statues dans le choeur : de g. à d. : saint-Antoine de Padoue (XXe), Sacré-Coeur (XXe)

saint-Expédit (XIXe)

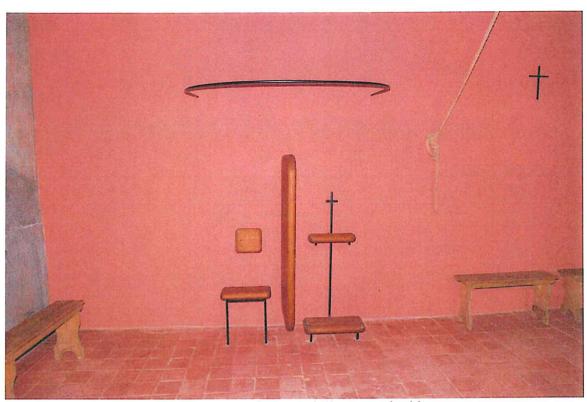


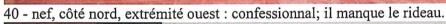
37 – nef, côté nord, extrémité est : Saint-Nicolas





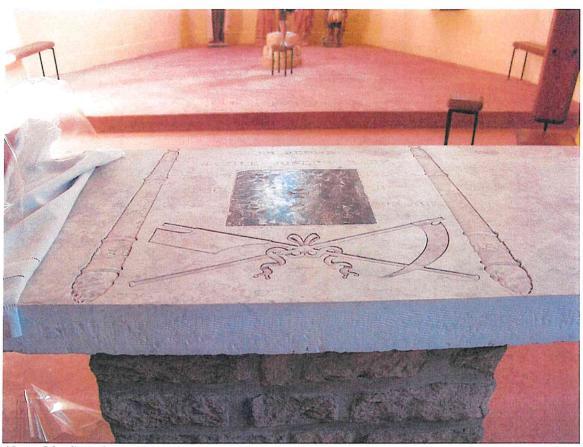
39 - nef, côté nord, extrémité ouest : confessionnal, côté prêtre







41 – Entrée, côté sud : bénitier



42 – table d'autel



43 - nef, côté sud, extrémité est : lutrin et piques cierges

Annexe 3

Arrêté du Préfet de la région Champagne-Ardenne portant inscription en totalité au titre des monuments historiques de l'Eglise Saint-Nicolas de FOSSÉ en date du 28 novembre 2011

		2
		-

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Arrêté n°6 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église de Fossé (Ardennes)

Le préfet de la région Champagne-Ardenne, préfet du département de la Marne,

Vu le code du patrimoine, livre VI, titres I et II,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,

La commission régionale du patrimoine et des sites entendue en sa séance du 03 novembre 2011,

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier,

considérant que l'église de Fossé (Ardennes) présente au point de vue de l'histoire et de l'art un intérêt suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison de la qualité et de l'originalité de son décor peint, et de ses sculptures-vitraux, apportant un témoignage exceptionnel sur le renouveau de l'art sacré dans les années 1950, en France,

arrête:

Article 1er: est inscrite au titre des monuments historiques l'église de Fossé, située à Fossé (Ardennes), sur la parcelle 109 d'une contenance respective de 10a 04 ca, figurant au cadastre section AB et appartenant à la commune de Fossé (Ardennes), n° siren 210 801 767, depuis une date antérieure au 1er janvier 1956.

Article 2: Le présent arrêté, dont une ampliation sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : Il sera notifié au préfet du département, au propriétaire, maire de la commune, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 2 8 NOV. 2011

Michel GUILLOT

Le Préfet de la Région Champagne- Ardenne

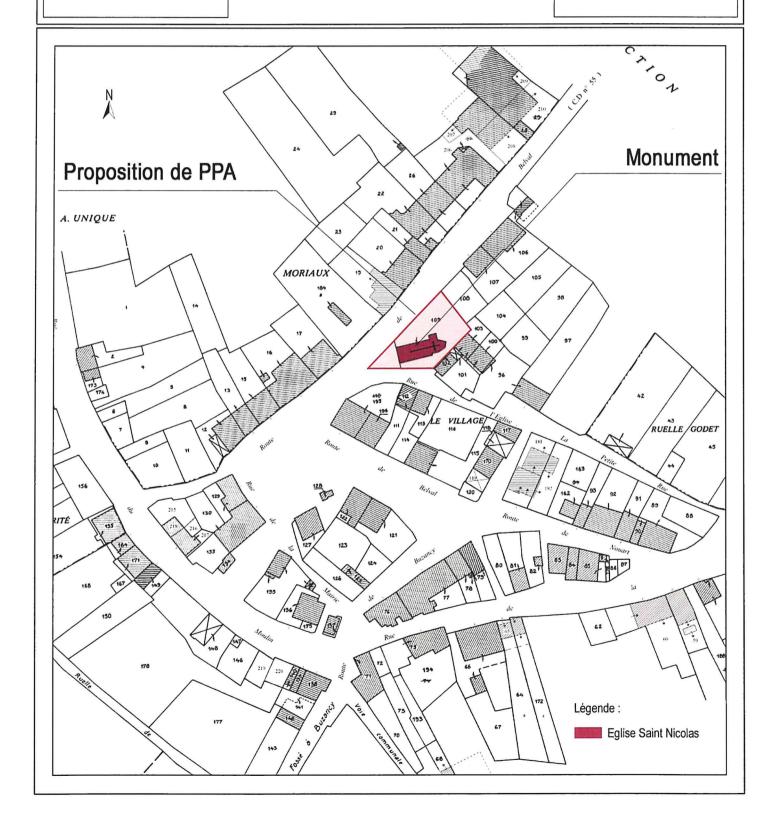


Annexe 4

Documents graphiques présentant le périmètre délimité des abords (PDA) de l'église Saint-Nicolas de FOSSÉ

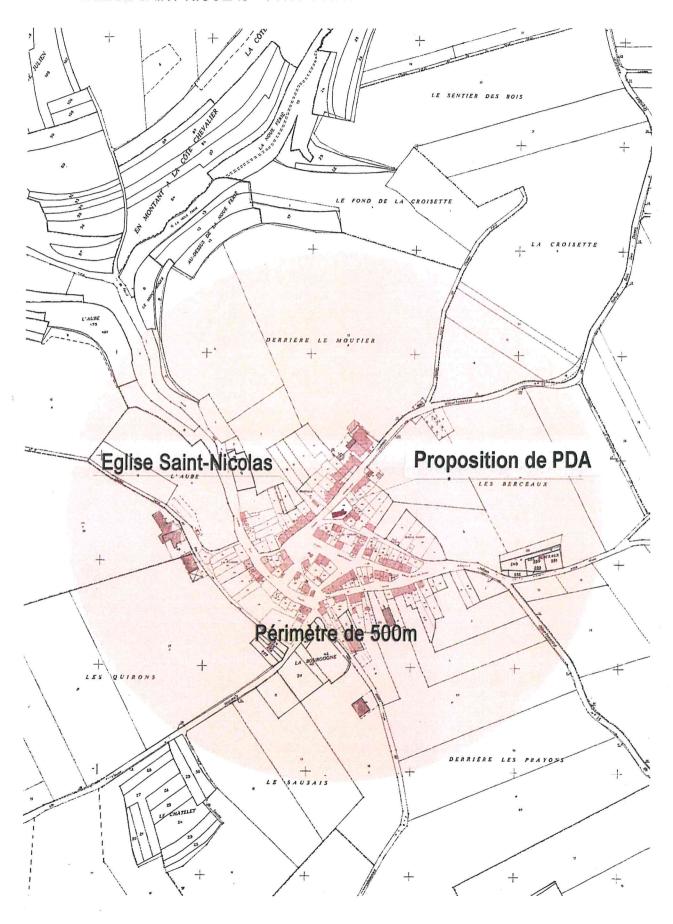
			1
			ý.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES [Département : ARDENNES Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : VOUZIERS EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL Commune: Section : AB Feuille: 000 AB 01 Échelle d'origine : 1/1000 Cet extrait de plan vous est délivré par : Échelle d'édition : 1/2000 Date d'édition : 28/10/2014 (fuseau horaire de Paris) cadastre.gouv.fr ©2012 Ministère de l'Économie et des Finances



		٦

FOSSE - EGLISE SAINT-NICOLAS - PROPOSITION DE PERIMETRE DELIMITE DES ABORDS



DRAC Grand-Est - Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Ardennes

Janvier 2023
